



Industrie Canada Industry Canada



Environnement
Canada Environment
Canada

UNE STRATÉGIE POUR L'INDUSTRIE CANADIENNE DE L'ENVIRONNEMENT

Mars 1996

Mise à jour

Canada



104146

QUEEN HC 120 .E5 S7 1996
Canada. Environment Canada
The Canadian environmental i

DATE DUE - DATE DE RETOUR

MAY - 9 2003	

— Nouveautés -- New titles
— 2 semaines -- 2 weeks

(exp 96-11-01)

**MISE À JOUR
DE LA STRATÉGIE
POUR L'INDUSTRIE CANADIENNE
DE L'ENVIRONNEMENT**

Mars 1996

**PUBLIÉ PAR
INDUSTRIE CANADA ET ENVIRONNEMENT CANADA**

Copies additionnelles :

Direction générale des affaires environnementales

Industrie Canada

Téléphone : (613) 954-3080

Télécopieur : (613) 952-9564

Direction pour l'avancement des technologies environnementales

Environnement Canada

Téléphone : (819) 997-7914

Télécopieur : (819) 953-8427

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE LA MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE.....	1
LA STRATÉGIE DE BASE POUR L'INDUSTRIE CANADIENNE DE L'ENVIRONNEMENT	2
Apporter le soutien du gouvernement fédéral à l'industrie de l'environnement et ce, d'une manière directe, facilement accessible, axée sur les services et rentable.....	2
1 ^{re} initiative : Accès simplifié aux services dispensés par le gouvernement	2
2 ^e initiative : Forum des ministres fédéraux et provinciaux de l'Industrie et de l'Environnement.....	3
Appuyer les activités prometteuses de développement et de commercialisation liées à des technologies environnementales novatrices	4
3 ^e initiative : Initiative de développement et de démonstration de technologies environnementales	4
4 ^e initiative : Démonstration de la technologie canadienne en vue de percer les marchés internationaux	6
5 ^e initiative : Examen de l'homologation des produits, des procédés et des services.....	6
6 ^e initiative : Développement du marché intérieur par l'apport d'aide aux petites et moyennes entreprises, en vue d'améliorer leur performance environnementale	7
Accroître l'accès des sociétés canadiennes au marché intérieur et aux marchés mondiaux de l'environnement	9
7 ^e initiative : Accroissement de l'accès aux débouchés commerciaux grâce aux ententes et aux institutions internationales	9
8 ^e initiative : Établissement d'une base nationale de données statistiques	10

TABLE OF CONTENTS

9 ^e initiative : Appui à la conclusion d'alliances stratégiques visant à pénétrer les marchés d'exportation	12
10 ^e initiative : Amélioration des renseignements commerciaux en matière d'environnement.....	13
11 ^e initiative : Promouvoir des exportations grâce au transfert international du savoir-faire dans le domaine de l'environnement.....	14
12 ^e initiative : Amélioration des connaissances relatives à l'industrie de l'environnement dans les ambassades et les organismes internationaux.....	15
13 ^e initiative : Engagement du gouvernement fédéral à l'égard de l'« approvisionnement vert ».....	16
14 ^e initiative : Examen des pratiques de l'État	17
15 ^e initiative : Amélioration du programme de construction intitulé « Passons au vert »	18
16 ^e initiative : Renforcement de la participation aux programmes d'aide au développement.....	19
17 ^e initiative : Connaissance accrue de l'aide fédérale aux exportations	20
18 ^e initiative : Accroissement de la participation des députés.....	20
Partenariat avec l'industrie canadienne de l'environnement.....	21
19 ^e initiative : Création d'un comité de direction qui sera chargé de la mise en œuvre de la Stratégie.....	21
20 ^e initiative : Mettre sur pied un Groupe consultatif sectoriel sur le commerce international	22
21 ^e initiative : Représentation au sein des comités consultatifs sur la protection de l'environnement	23
22 ^e initiative : Renforcer les chapitres des associations des industries de l'environnement	23
CONCLUSION.....	24

PRÉSENTATION DE LA MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE

Ce rapport est destiné à faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des éléments de la Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement (SICE). On y traite des aspects importants des programmes et des mesures prévues.

La SICE a été lancée en septembre 1994. Cet ensemble de 22 initiatives a été élaboré après de nombreux mois de dialogue et de consultation avec les représentants de l'industrie, des associations, des gouvernements provinciaux et de nombreux autres intervenants partout au Canada. La stratégie met l'accent sur la nécessité d'un effort marqué de coopération entre nombre de personnes et d'organisations, tant dans l'industrie qu'au gouvernement, pour que, à partir des réussites initiales, cet important secteur canadien s'implante solidement à l'échelle mondiale.

Le secteur canadien de l'environnement contribue de façon marquée à l'économie du pays en générant des revenus annuels de 11 milliards de dollars. C'est l'un des secteurs d'activité du Canada à avoir le plus fort taux de croissance. Les 4 500 sociétés du secteur, des PME pour la plupart, emploient au-delà de 150 000 travailleurs. Ces sociétés d'entrepreneurs offrent des technologies, des produits et des services qui permettent de mettre en œuvre des solutions novatrices pour le traitement et la prévention de la pollution et qui offrent des services de gestion de l'environnement à la toute pointe de la technologie.

Les initiatives de la SICE sont gérées avec une approche de type « Équipe Canada » impliquant Industrie Canada, Environnement Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Aucun groupe n'a toutefois joué un rôle aussi important pour la réalisation des progrès dans le cadre de la stratégie que l'industrie canadienne de l'environnement elle-même.

Prises dans leur ensemble, les nombreuses initiatives progressives de la SICE ont ouvert la voie à une croissance soutenue de l'industrie de l'environnement. Il est maintenant temps pour tous ceux qui s'intéressent à ce secteur d'activité de travailler encore plus fort afin de s'assurer que le secteur canadien de l'environnement continuera pendant longtemps au XXI^e siècle à trouver des débouchés, à être en situation concurrentielle favorable et à connaître la croissance.

LA STRATÉGIE DE BASE POUR L'INDUSTRIE CANADIENNE DE L'ENVIRONNEMENT

Apporter le soutien du gouvernement fédéral à l'industrie de l'environnement et ce, d'une manière directe, facilement accessible, axée sur les services et rentable

1^{re} initiative : Accès simplifié aux services dispensés par le gouvernement

Un point central d'accès aux programmes, aux activités, aux connaissances et aux services publics sera établi dans chaque province, s'il y a lieu. Ce concept de « pivot » facilitera la prestation d'une gamme complète de services de soutien aux entrepreneurs.

Progrès réalisés et prévisions

- Le travail sur un prototype est en cours. Le premier projet pilote sera lancé en Ontario au printemps de 1996. Les principaux partenaires de l'industrie et du gouvernement sont, entre autres, le chapitre ontarien de l'Association canadienne des industries de l'environnement, le ministère ontarien de l'Environnement et de l'Énergie, l'Ontario Centre for Environmental Technology Advancement, Environnement Canada et Industrie Canada.
- Les réactions recueillies à partir du projet pilote faciliteront l'élaboration d'un réseau national de systèmes de prestation entre la fin de 1996 et 1997.

2^e initiative : Forum des ministres fédéraux et provinciaux de l'Industrie et de l'Environnement

Un forum des ministres fédéraux et provinciaux de l'Industrie et de l'Environnement sera organisé, en vue de discuter de la mise en œuvre de la Stratégie pour l'industrie de l'environnement. Ce forum permettra aussi d'amorcer le processus d'harmonisation des programmes provinciaux à l'appui de l'industrie de l'environnement.

Progrès réalisés et prévisions

- *Étant donné les problèmes de logistique et les restrictions budgétaires qui se font jour, il est peu probable qu'une réunion soit organisée au niveau ministériel dans un avenir prévisible.*
- *Les discussions entre les responsables au sujet de la promotion de l'industrie de l'environnement continueront dans le cadre de la première initiative : Accès simplifié aux services dispensés par le gouvernement.*

Appuyer les activités prometteuses de développement et de commercialisation liées à des technologies environnementales novatrices

3^e initiative : Initiative de développement et de démonstration de technologies environnementales

Cette initiative était destinée à soutenir directement la commercialisation et les démonstrations technologiques en accordant la priorité aux technologies et aux procédés de prévention de la pollution.

Dans le cadre de la phase II du Programme des Réseaux de centres d'excellence, l'environnement a été choisi comme un des cinq domaines d'un concours visant à créer de nouveaux Réseaux de centres d'excellence. La phase II du Programme permet d'appuyer la recherche de pointe d'une importance économique stratégique pour le Canada, en vue de créer de nouveaux débouchés économiques.

Progrès réalisés et prévisions

- L'initiative de développement et de démonstration de technologies environnementales a été gelée dans le budget fédéral de février 1995, dans l'attente d'une revue par le Cabinet de l'aide du gouvernement au développement technologique. À la suite de cette revue, le gouvernement a annoncé, le 11 mars 1996, le Partenariat technologique Canada. Un élément du programme met l'accent sur les technologies environnementales.
- Le Partenariat technologique Canada (PTC) est un partenariat novateur en termes financiers dans lequel le secteur privé et le gouvernement fédéral partagent les risques mais aussi les profits d'un investissement en haute technologie dans les domaines suivants : environnement, technologies de développement, et aérospatiale et défense (y compris la conversion des industries de défense). L'objectif de ce partenariat est de réussir à mettre sur le marché des produits en phase finale de préparation, en particulier ceux offrant de fortes possibilités de stimuler la croissance économique et la création d'emplois, en réduisant les risques associés aux longs délais qui précèdent la commercialisation des technologies.

Le programme permettra normalement de financer de 25 à 30 pour 100 des coûts admissibles associés au projet. Dans certains cas, la partie des coûts prise en charge pourra atteindre 50 pour 100. Dans le cas des projets qui réussiront, l'investissement du gouvernement fédéral sera remboursable et, de plus, le gouvernement aura droit par la suite à sa part des profits.

Les organismes admissibles à cette aide, dans le cadre du volet des technologies de l'environnement, comprennent les alliances stratégiques, les coentreprises ou les consortiums travaillant au Canada. Dans certains cas, les sociétés canadiennes individuelles qui sont en mesure d'exploiter commercialement les résultats des projets de recherche, de développement et de démonstration y seront aussi admissibles.

Les activités admissibles comprennent les projets de démonstration ou de développement et de démonstration qui en sont à une phase proche de la commercialisation et les technologies de pointe qui n'ont pas encore été exploitées de façon commerciale.

Les projets admissibles mettront l'accent sur les domaines prioritaires comme les technologies de procédés propres, la réduction et le recyclage des déchets, la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, la prévention de la pollution, la conservation de l'eau et de l'énergie et les technologies de transport propres dans la mesure où elles concernent l'environnement.

- La création d'un nouveau Réseau de centres d'excellence en gestion durable des forêts (GDF) a été annoncée en décembre 1995. Un des quatre thèmes de recherche est de mettre au point des techniques de transformation des produits de la forêt valables en termes écologiques et socio-économiques.

4^e initiative : Démonstration de la technologie canadienne en vue de percer les marchés internationaux

Cette initiative était destinée à aider les entreprises canadiennes à organiser des démonstrations de leurs technologies environnementales, leur procurant un tremplin pour la pénétration de marchés mondiaux intéressants.

Progrès réalisés et prévisions

- Cette initiative de démonstration de la technologie a également été gelée par le budget fédéral de février 1995.
- L'élément des technologies de l'environnement de Partenariat technologique Canada viendra également en aide aux projets faisant appel à une collaboration internationale pour l'élaboration et/ou la démonstration internationale des technologies environnementales canadiennes offrant de fortes possibilités d'exportation.

5^e initiative : Examen de l'homologation des produits, des procédés et des services

Durant les consultations qui ont précédé la SICE, l'homologation nationale des produits, des procédés et des services environnementaux est ressortie comme un facteur important de succès sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation. Le gouvernement, en partenariat avec le secteur privé, examinera les options qui permettraient aux entreprises canadiennes de rivaliser plus efficacement avec leurs concurrentes, aussi bien au pays qu'à l'étranger.

Progrès réalisés et prévisions

- Des ateliers ont été organisés dans tout le pays en 1995 pour étudier le concept avec des participants de l'industrie et du gouvernement.
- Un consensus s'est dégagé pour mettre l'accent sur la vérification des prétentions de performance des vendeurs en ce qui concerne les technologies et les services faisant appel à l'équipement, plutôt que sur l'homologation. On pourra traiter de l'inclusion des services faisant appel aux personnes plus tard.

- Des consultations nationales seront organisées en avril 1996 pour étudier une ébauche de plan d'affaires pour la mise en œuvre, qui comprendra un financement éventuel.
- En fonction de l'acceptation par l'industrie et de la faisabilité du programme, un programme de vérification pourrait entrer en vigueur en avril 1997.

**6^e initiative : Développement du marché intérieur
par l'apport d'aide aux petites et moyennes
entreprises, en vue d'améliorer
leur performance environnementale**

Cette initiative a pour but d'accroître le marché intérieur des produits et des services environnementaux en aidant les petites et moyennes entreprises (PME), par le biais d'activités de formation et de sensibilisation, pour les aider à augmenter leur rentabilité et leur compétitivité.

Progrès réalisés et prévisions

- Un groupe central a été créé, formé de l'Association des manufacturiers canadiens (A.M.C.), de l'Association canadienne de normalisation (CSA), de l'Association des banquiers canadiens (ABC), de l'Association canadienne des industries de l'environnement (ACIE), du Centre patronal de l'environnement du Québec, d'Industrie Canada et d'Environnement Canada pour collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'initiative.
- On demandera à des champions choisis du milieu des affaires d'inciter les PME avec lesquelles ils travaillent à envisager d'adopter des pratiques qui réduisent la production de déchets et les pertes de produits dans leurs opérations. Ces champions aideront à choisir les produits de formation adaptés aux besoins de leurs fournisseurs et clients qui sont des PME.

En 1995, l'Association canadienne de normalisation et l'Association des manufacturiers canadiens ont toutes deux organisé des séminaires de conscientisation.

- Cinq projets pilotes ont débuté en mars 1996 pour évaluer différents documents de formation et différentes approches. En mai 1996, on procédera aux évaluations afin de planifier les étapes suivantes. Ces projets pilotes sont :
 - cinq ateliers organisés à travers le Canada au sujet d'un guide destiné aux PME sur la mise en œuvre de la norme ISO 14000;
 - une initiative avec des entreprises de la région de Niagara qui assurera une formation officielle et en milieu de travail en plus d'un réseau de soutien;
 - trois ateliers sur la performance environnementale seront organisés par la Emery Creek Environmental Association (Ontario);
 - on prévoit la tenue de six ateliers en Ontario pour cerner les possibilités environnementales et économiques pour de nouvelles entreprises;
 - des questions sur la performance environnementale ont été ajoutées à un projet pilote sur les repères de gestion pour le secteur environnemental canadien.

Accroître l'accès des sociétés canadiennes au marché intérieur et aux marchés mondiaux de l'environnement

7^e initiative : Accroissement de l'accès aux débouchés commerciaux grâce aux ententes et aux institutions internationales

L'application des conventions environnementales mondiales et des accords bilatéraux et multilatéraux conclus par le Canada, le travail des institutions internationales comme la Banque mondiale et les organisations des Nations Unies ouvrent de nombreuses possibilités. Les entreprises canadiennes seront informées régulièrement des nouveaux débouchés à l'échelle internationale et pourront bénéficier d'aide pour trouver des sources de financement extérieures lors de la réalisation de certains projets. On élaborera des plans d'action propres aux diverses conventions, en vue de déterminer les initiatives particulières touchant l'industrie de l'environnement. On mettra particulièrement l'accent sur les projets susceptibles d'être admissibles à un soutien financier de la Banque mondiale ou d'autres institutions financières internationales.

Progrès réalisés et prévisions

- On a utilisé les grands accords de coopération bilatérale et les conventions internationales pour permettre à des entreprises canadiennes de s'implanter à l'étranger.
 - Canada-Pologne : Quatre projets ont débuté ou sont terminés en gestion des déchets, traitement des eaux usées, installations de biogaz pour l'agriculture ainsi que des projets hydroélectriques.
 - Canada-Mexique : Cinq projets en cours concernant l'accréditation de laboratoire, la qualité de l'eau, des systèmes d'information géographique, les sites contaminés ainsi que le séminaire Globe 96.
 - Canada-Chili : Cinq initiatives sont en cours dans le domaine des mines (normes, évaluation des effets environnementaux et technologie), de la forêt (forêt modèle internationale), de la biodiversité, de la gestion de l'eau et des instruments économiques.

- Dans le cadre de la Convention sur la biodiversité, deux foires commerciales réussies ont été tenues aux Bahamas (1994) et en Indonésie (1995)
- Les initiatives à venir comprennent :
 - L'Initiative interaméricaine de coopération technologique. Il s'agit d'un programme sur deux ans prévoyant six tables rondes dans des secteurs importants de l'industrie dans divers pays de l'Amérique latine et des Antilles. Cette initiative mettra l'accent sur les technologies et les pratiques environnementales valables.
 - Dans le cadre de la Convention internationale sur le changement climatique, une exposition de technologie aura lieu du 8 au 19 juillet 1996 à Genève, en Suisse.
- Un groupe de travail fédéral élabore une stratégie pour améliorer l'accès des entreprises canadiennes à des projets parrainés par les institutions financières internationales. Industrie Canada et Environnement Canada président conjointement le travail en ce qui concerne le secteur de l'environnement.

8^e initiative : Établissement d'une base nationale de données statistiques

Il est nécessaire d'établir une base de données statistiques sur le secteur environnemental pour disposer de renseignements plus complets. Des statistiques et des analyses de meilleure qualité aideraient les gouvernements à l'avenir pour l'élaboration des politiques. Elles aideraient également à la fois l'industrie et les investisseurs à évaluer la performance des politiques. La base de données statistiques sera créée et maintenue pour répondre aux défis que présente un secteur d'activité en croissance et en évolution.

Progrès réalisés et prévisions

- Statistique Canada a travaillé avec l'Organisation de développement et de coopération économiques et avec le Comité de direction de la mise en œuvre de la Stratégie pour l'industrie de l'environnement (Canada) pour élaborer une définition de l'industrie de l'environnement.

Les résultats des travaux de développement sur le marché national des produits et des services environnementaux commenceront à arriver au cours de l'été 1996. Cela permettra de disposer de données sur la taille des marchés des produits et des services environnementaux par catégorie, des dépenses de fonctionnement et d'investissement des secteurs public et privé, des dépenses de recherche et de développement sur les solutions environnementales, de part du marché canadien allant aux importations, des services obtenus à l'interne et achetés à l'extérieur et de l'emploi permanent et en sous-traitance.

- Une enquête sur le volet approvisionnement de l'industrie devrait débiter à l'automne 1996 et les premiers résultats devraient être disponibles au milieu de 1997. Les résultats de cette enquête seront combinés avec d'autres données afin de décrire la taille et la croissance de l'industrie ainsi que ses sous-secteurs, la part de la production allant à l'exportation, les revenus et l'emploi du secteur de l'environnement, la répartition sectorielle des clients, les dépenses de recherche et de développement, les listes d'entreprises, leur emplacement et les nombres d'emplois, la destination des exportations, les pays exerçant le contrôle, les caractéristiques financières des exportations, les sources de financement et l'emploi en sous-traitance.

9^e initiative : Appui à la conclusion d'alliances stratégiques visant à pénétrer les marchés d'exportation

Cette initiative est conçue pour inciter les petites et les moyennes entreprises (PME) à accroître leurs exportations en concluant des alliances stratégiques avec d'autres entreprises disposant de produits et de services complémentaires. Cela permettra aux PME d'offrir des solutions d'affaires totales et d'avoir un meilleur accès au financement des exportations.

Progrès réalisés et prévisions

- Un nouveau consortium d'exportation visant le marché des produits de la forêt en Amérique du Sud a été approuvé et deux demandes font l'objet d'études. Cela s'ajoute aux trois consortiums créés dans le cadre des initiatives précédentes.
- Les critères essentiels d'admissibilité sont :
 - un plan d'affaires global qui fait mention d'un marché cible bien défini, une présence réelle sur le marché, un bureau local et un représentant, l'appui des missions commerciales sur les marchés ciblés et la coordination avec d'autres consortiums;
 - cinq sociétés ou plus, essentiellement des PME canadiennes bien implantées disposant de technologies concurrentielles;
 - un consortium constitué en société avec une entente entre actionnaires en bonne et due forme; et
 - un financement de base des capitaux propres.
- La contribution fédérale est remboursable, en fonction des dépenses admissibles.

10^e initiative : Amélioration des renseignements commerciaux en matière d'environnement

Cette initiative aidera les entreprises canadiennes à améliorer leur évaluation des possibilités de commercialisation sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux afin de :

- *recueillir et analyser des renseignements stratégiques ayant trait au marché intérieur comme aux marchés mondiaux;*
- *découvrir et suivre les tendances, les politiques et les mesures à caractère environnemental et les signaler aux entreprises qui cherchent de nouveaux débouchés commerciaux;*
- *découvrir les technologies, les produits et les services clés qui pourraient avoir des applications immédiates et commercialiser de façon dynamique le savoir-faire canadien dans ces domaines;*
- *offrir des ateliers sur la commercialisation axés sur des marchés spécifiques;*
- *communiquer régulièrement aux entreprises canadiennes de la documentation sur le marché de l'environnement.*

Progrès réalisés et prévisions

- Plus de 35 missions commerciales canadiennes à l'étranger ont reconnu l'environnement comme un secteur de débouchés prioritaire sur le marché.
- Des études sectorielles des marchés de l'environnement ont été publiées récemment pour la Thaïlande, la Malaisie, le Pakistan et l'Inde. Ces études comprennent des évaluations des débouchés éventuels sur les marchés, les acheteurs et les canaux de distribution et sur la façon d'accéder au marché. Chacune décrit les activités de promotion mises en œuvre par les missions à l'appui de cet effort.
- Les nouvelles études qui seront publiées en 1996 traiteront des marchés émergents en Argentine, au Brésil, au Chili et en Turquie.
- Pour accroître la prise de conscience des capacités de l'industrie environnementale du Canada, Industrie Canada a mis au point les *Solutions environnementales canadiennes* (SEC), un outil multimédia disponible sur CD-ROM et sur disquette, bientôt sur Internet, qui a remporté des prix. Les SEC servent au Canada et à

l'étranger pour informer les clients éventuels qu'il y a près de 700 sociétés canadiennes qui peuvent offrir plus de 1 500 solutions à plus de 1 000 problèmes environnementaux.

- Industrie Canada exploite également ENV-I-NET, un babillard électronique gratuit qui fournit aux entreprises des renseignements à jour sur une vaste gamme de sujets concernant l'environnement, y compris les projets financés par les institutions financières internationales, des renseignements sur le marché national et les marchés internationaux, sur la recherche et le développement, etc. On peut accéder à ENV-I-NET en composant le 1-800-507-7456 et bientôt sur Internet.

11^e initiative : Promouvoir des exportations grâce au transfert international du savoir-faire dans le domaine de l'environnement

Le principal objectif de cette initiative consiste à promouvoir l'industrie canadienne de l'environnement en favorisant le transfert, d'une administration publique à une autre, et le savoir-faire relatif aux infrastructures de gestion de l'environnement. Les nombreuses compétences dont dispose le Canada dans les secteurs public et privé en matière de réglementation, de politiques et de programmes techniques, sera mise à profit grâce à la participation des établissements d'enseignement. Cette participation permettra d'encourager l'exportation de produits et de services canadiens, tout en apportant une importante contribution au développement des capacités des pays en développement en matière de gestion de l'environnement.

Progrès réalisés et prévisions

- En mars 1995, l'Initiative internationale de gestion de l'environnement (IIGE) a été mise en œuvre comme le noyau du mécanisme de prestation de cette initiative. L'aide au financement de 17 projets a été approuvée. On peut citer parmi ceux-ci :
 - un programme de vérification environnementale avec le gouvernement de la Thaïlande;
 - un atelier sur l'efficacité énergétique en Pologne;

- une évaluation environnementale et un travail d'assainissement en Lettonie;
 - mise en œuvre d'un plan visant à améliorer la qualité de l'air en coopération avec le gouvernement de Colombie;
 - l'élaboration d'une installation mobile de vérification des émissions polluantes au Mexique.
- Le coût total de ces projets approchait 3 millions de dollars. La partie du financement incombant à l'IIGE était d'environ 415 000 \$ et le reste était fourni par le secteur privé et les gouvernements étrangers.
 - Le financement des projets approuvés dans le cadre de l'IIGE est basé sur un exercice financier. Les propositions sont maintenant étudiées et doivent être soumises aux gestionnaires du gouvernement fédéral et/ou parrainées par eux.

Les décisions en ce qui concerne l'approbation et l'aide financière des projets seront prises en juillet 1996.

12^e initiative : Amélioration des connaissances relatives à l'industrie de l'environnement dans les ambassades et les organismes internationaux

On donnera une formation accrue en environnement aux délégués commerciaux et aux représentants canadiens auprès des organismes internationaux, de façon à ce qu'ils soient mieux en mesure de promouvoir le savoir-faire et les produits canadiens.

Progrès réalisés et prévisions

- On a cerné les besoins en formation à l'occasion de consultations avec l'industrie de l'environnement et les délégués commerciaux du Canada. Ceux-ci comprennent :
 - une compréhension de base des problèmes environnementaux, des technologies et de la réglementation dans ce domaine;
 - une analyse des marchés, des débouchés, des stratégies de pénétration de marché, des usages d'achats locaux, des solutions de financement et des barrières commerciales;

- des renseignements à jour et en temps opportun sur les nouveaux produits et services canadiens et sur les solutions technologiques novatrices. Les missions commerciales disposeront d'outils d'information et de promotion de l'industrie.
- En mars 1996, les premiers modules de cours ont été remis à 29 délégués commerciaux du Canada en poste à l'étranger. Les modules suivants seront préparés en tenant compte de cette expérience.
- La seconde séance de formation en juin 1996 mettra l'accent sur les agents en poste à l'étranger. Elle touchera également les Canadiens qui ont été nommés auprès d'organismes internationaux. Une troisième séance de formation pour les délégués commerciaux est prévue en mars 1997.

13^e initiative : Engagement du gouvernement fédéral à l'égard de l'« approvisionnement vert »

Le gouvernement fédéral est le plus gros brasseur d'affaires du pays puisqu'il achète pour plus de 9 milliards de dollars par année de produits de consommation ainsi que de produits commerciaux et industriels. Il constitue donc un levier puissant au regard des travaux d'assainissement et de restauration. Il offre également des occasions non négligeables de favoriser l'expansion du marché intérieur des produits et services environnementaux. La pierre angulaire de cette initiative est le Code de gérance de l'environnement, par lequel le gouvernement fédéral s'engage à mener toutes ses activités d'une manière responsable sur le plan de l'environnement. Le cadre fédéral d'approvisionnement environnemental est un élément clé de cette initiative.

Progrès réalisés et prévisions

- En vertu des modifications apportées à la *Loi sur le vérificateur général*, les ministères fédéraux feront chaque année rapport sur les progrès réalisés en ce qui concerne leurs stratégies de développement durable, en accordant une importance particulière aux pratiques d'approvisionnement.

- Les cours de formation à l'« approvisionnement vert » ont été offerts aux employés fédéraux dans six régions à travers le pays. Un programme de formation sur ordinateur, le premier de ce type, a été mis au point pour aider les employés qui prennent des décisions d'achat.
- Au cours de l'an dernier, l'approvisionnement vert a constitué un élément important d'un certain nombre d'ateliers comme le Forum sur le parc automobile fédéral (octobre 1995), l'Atelier sur les questions environnementales (janvier 1996) et Globe 96 (mars 1996). En 1996 et 1997, on a prévu la Conférence sur l'écologisation des approvisionnements dans le cadre du Metro Business Show (avril), la conférence annuelle de l'Institut de la gestion du matériel (mai) et la Semaine de l'écologisation des approvisionnements (octobre). D'autres seront prévus pour plus tard en 1996 et 1997.
- L'Éco-logo apparaissant sur les produits certifiés dans le cadre du programme récemment privatisé Choix environnemental est de plus en plus utilisé par les acheteurs fédéraux comme un critère important d'achat.
- On a réalisé des progrès pour rendre disponible en accès direct toute une diversité de renseignements sur l'approvisionnement vert à la fois au moyen de la Voie verte d'Environnement Canada et grâce à des partenariats avec divers groupes des secteurs public et privé. On s'attend à disposer en accès direct en 1996 d'un annuaire global des produits verts.

14^e initiative : Examen des pratiques de l'État

Cette initiative comprend une étude des pratiques de l'État afin d'examiner leur cohérence avec des objectifs de développement durable.

Progrès réalisés et prévisions

- Tous les ministères et les organismes procèdent à des examens de base des politiques et des pratiques en vigueur dont ils sont responsables.

**15^e initiative : Amélioration du programme de construction intitulé
« Passons au vert »**

Ce programme met en œuvre, en collaboration avec le secteur privé, le programme « Passons au vert » qui est lié à l'Initiative des immeubles fédéraux. L'amélioration du programme de construction « Passons au vert » va contribuer au redressement du marché intérieur des produits et services en matière d'environnement en favorisant l'utilisation de technologies et de procédés novateurs dans les installations fédérales, les nouvelles aussi bien que celles qui existent. Par la même occasion, il va améliorer les pratiques de gestion en matière d'environnement au sein de l'administration fédérale.

Progrès réalisés et prévisions

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) utilise les trois niveaux de priorité suivants pour l'environnement :
 1. Élaborer des systèmes de gestion environnementale pour l'ensemble du Ministère et s'assurer du respect de toutes les exigences en matière de santé et de sécurité.
 2. Apporter les améliorations nécessaires à toutes les installations pour qu'elles respectent les obligations réglementaires.
 3. Mettre l'accent sur les initiatives environnementales et énergétiques qui sont rentables en termes de coût et étudier les projets qui offrent des avantages en matière d'environnement mais qui ne sont pas efficaces en termes de coût.
- On a vérifié dans quelle mesure tous les immeubles de TPSGC tenaient compte de ces priorités et des progrès importants ont été réalisés en trouvant des solutions environnementales pratiques.

16^e initiative : Renforcement de la participation aux programmes d'aide au développement

Les ministères examineront la participation des entreprises du secteur de l'environnement aux programmes d'aide au développement et présenteront des options en vue de renforcer cette participation dans le contexte des objectifs établis dans le cadre de l'Examen de la politique étrangère.

Progrès réalisés et prévisions

- L'environnement et l'infrastructure environnementale sont deux des six priorités des programmes canadiens d'aide au développement.
- Un nombre croissant de projets concernant l'environnement sont approuvés. C'est ainsi que le financement par le Canada de projets bilatéraux en matière d'environnement a augmenté de 31 millions de dollars pour l'exercice 1989-1990 à 78 millions de dollars pour l'exercice 1993-1994.
- Le gouvernement a reconstitué un fonds de fiducie pour les consultants et en crée un second afin d'offrir un financement permettant aux consultants canadiens d'aider la Banque mondiale lors des phases initiales des projets concernant l'environnement. L'implication dans ces projets dès le début aidera à positionner les entreprises canadiennes pour qu'elles obtiennent d'importants contrats par la suite.
- Canada-Roumanie : Un programme de formation en gestion environnementale pour le secteur pétrolier, en plus d'un atelier sur la planification des ressources intégrées et la gestion de la demande énergétique, ont été mis en œuvre sous les auspices d'un projet de la Banque mondiale en utilisant le financement à l'aide au développement du Canada.

17^e initiative : Connaissance accrue de l'aide fédérale aux exportations

Les sociétés canadiennes peuvent tirer profit d'une connaissance accrue des services de la Corporation commerciale canadienne et d'autres organismes de financement des exportations. Ces institutions travaillent en partenariat avec les entreprises spécialisées en environnement et leur fournissent de l'aide à toutes les étapes du processus d'approvisionnement international, notamment de l'aide relative aux soumissions, à la négociation de contrats, à l'obtention de modalités de paiement avantageuses ainsi qu'à la gestion des contrats.

Progrès réalisés et prévisions

- La Corporation commerciale canadienne (CCC) et la Société pour l'expansion des exportations (SEE) participent activement à l'Équipe sectorielle nationale de l'industrie de l'environnement. L'objectif est de regrouper tous les intervenants fédéraux et provinciaux pour qu'ils travaillent avec l'industrie à l'amélioration du développement des affaires internationales.

18^e initiative : Accroissement de la participation des députés

Cette initiative a pour but d'accroître la participation des députés aux activités liées aux réunions et aux missions internationales. Cette participation accrue des députés servira à confirmer l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement (SICE).

Progrès réalisés et prévisions

La vice-première ministre et ancienne ministre de l'Environnement, M^{me} Sheila Copps, a dirigé une mission de l'industrie de l'environnement en Malaisie, en Thaïlande et en Corée du Sud du 4 au 15 septembre 1995. Ce fut la première mission dirigée par un ministre canadien de l'Environnement. Des dirigeants de 29 sociétés y participaient.

Cette mission a débouché sur la signature de 14 ententes entre des entreprises canadiennes et des représentants locaux de sociétés

asiatiques qui bénéficieront à l'industrie canadienne de l'environnement. Il faut signaler de plus qu'un protocole d'entente sur la protection de l'environnement a été signé avec la Corée du Sud. On est également parvenu à une entente avec la Thaïlande et la Malaisie en vertu de laquelle on définira et mettra en place un schéma conjoint de mise en œuvre dans le cadre de la Convention sur le changement climatique afin de réduire les émissions de gaz responsables de l'effet de serre.

Partenariat avec l'industrie canadienne de l'environnement

La participation active de l'industrie canadienne de l'environnement elle-même, intervenant clé et partenaire de la mise en œuvre de la Stratégie de base, constitue la pierre angulaire de la Stratégie pour l'industrie de l'environnement.

19^e initiative : Création d'un comité de direction qui sera chargé de la mise en œuvre de la Stratégie

Il faut disposer d'un comité de direction pour mettre en œuvre la SICE et pour présenter chaque année un rapport sur les progrès réalisés au ministre de l'Industrie et à celui de l'Environnement. Le comité sera composé de représentants des ministères fédéraux ainsi que d'un représentant de l'Association de l'industrie canadienne de l'environnement et d'autres organismes connexes, plus d'autres venant de divers conseils environnementaux.

Progrès réalisés et prévisions

- Le Comité de direction de mise en œuvre de la SICE est composé de 14 membres représentant les organisations suivantes :
 - l'Association de l'industrie canadienne de l'environnement et trois sociétés qui en sont membres (4 personnes au total);
 - les Centres nationaux pour l'avancement des technologies environnementales (3 représentants);
 - le Conseil canadien des ressources humaines dans l'industrie de l'environnement;
 - le Conseil canadien des ministres de l'Environnement;
 - Environnement Canada (coprésident);

- Industrie Canada (coprésident);
 - Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international;
 - Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
 - Agence canadienne de développement international.
- Le Comité conseille le gouvernement sur les priorités de l'industrie, transmet régulièrement des réactions sur la mise en œuvre de la SICE, partage des renseignements sur les nouvelles possibilités de croissance et de développement et évalue les progrès réalisés dans l'année dans le cadre de la stratégie. Les deux premières réunions ont eu lieu en septembre et en décembre 1995. La suivante se tiendra en avril 1996.

20^e initiative : Mettre sur pied un Groupe consultatif sectoriel sur le commerce international

Un Groupe consultatif sectoriel sur le commerce international (GCSCE) sera créé afin d'examiner les politiques et les priorités et de faire des recommandations précises en vue d'aider les entreprises canadiennes à décrocher d'importants contrats d'exportation sur les marchés mondiaux ciblés.

Progrès réalisés et prévisions

- Le cadre de travail pour le fonctionnement du comité est terminé.
- Les ministres de l'Industrie et du Commerce international ont mis en place le GCSCE s'occupant des produits et des services environnementaux.
- La première réunion officielle de ce GCSCE aura lieu en avril-mai 1996.

21^e initiative : Représentation au sein des comités consultatifs sur la protection de l'environnement

Afin de s'assurer que l'industrie de l'environnement soit représentée au sein des comités consultatifs sur la protection de l'environnement, un représentant de l'industrie de l'environnement sera invité à titre de membre à part entière à siéger au Comité consultatif fédéral sur la protection de l'environnement.

Progrès réalisés et prévisions

- Le Comité consultatif fédéral sur la protection de l'environnement a été supprimé à la suite des restrictions budgétaires.

22^e initiative : Renforcer les chapitres des associations des industries de l'environnement

Les chapitres des associations des industries de l'environnement seront renforcés afin de leur permettre de représenter plus efficacement les entreprises qui en font partie.

Progrès réalisés et prévisions

- La grappe industrielle du Québec a bénéficié d'aide pour son travail continu.
- L'Association canadienne des industries de l'environnement (ACIE) prépare une stratégie globale pour renforcer les associations provinciales et nationales de l'industrie de l'environnement.
- L'ACIE a reçu de l'aide pour le développement d'un réseau de communication reliant le siège national de l'Association et ses chapitres provinciaux à ses membres et aux autres intervenants majeurs.

Les initiatives ci-dessus, avec le partenariat de l'industrie de l'environnement, constituent la stratégie de base pour l'industrie de l'environnement. Cette stratégie viendra compléter les programmes actuels et les initiatives nouvelles de nombreux ministères fédéraux et d'organismes régionaux qui soutiennent l'industrie de l'environnement.

CONCLUSION

Le dynamisme et la vigueur de l'industrie de l'environnement sont les éléments clés de la prospérité à venir de l'économie canadienne et de la salubrité de l'environnement. La Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement permet de réaliser des progrès qui garantiront à l'industrie canadienne de l'environnement de prospérer rapidement sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux en croissance rapide auxquels sont destinés ses produits et ses services.